

LES DETERMINANTS DE L'HYPERINFLATION AU CONGO

Par

KASONGO MUNGANGA Constantin

Professeur d'Economie à la Haute Ecole de Commerce de KINSHASA

Monétaire

Téléphone (+243) 81 71 50 231

84 68 36 275

RESUME

Plusieurs pays dont la République Démocratique du Congo ont connu le phénomène d'hyperinflation et en ont souffert terriblement, car c'est un mal grave provoquant des conséquences dévastatrices et appauvrissantes pour le pays. Mais pour combattre un mal, il faut en trouver des remèdes appropriés et à cet effet cela nécessite un diagnostic du malade pour en déterminer les causes de la maladie et les remèdes appropriés. C'est le but de ce travail consistant à étudier les causes de l'hyperinflation qui a frappé et ruiné l'économie congolaise à partir de Août 1990 jusqu'en Août 2001. Elle est générée en RDC par la croissance démesurée de la masse monétaire, et par d'autres facteurs qui ont contribué à sa naissance, son développement et sa durabilité. Chronologiquement, les causes génératrices de l'hyperinflation sont les mesures de Zaïrianisation et de radicalisation ainsi que les pillages de 1991 et 1993, la crise politique des années 1990, la guerre d'Août 1998, les déficits budgétaires chroniques l'excès désordonné et incontrôlé des émissions monétaires et enfin les billets à valeur faciale élevée et les anticipations hyperinflationnistes.

ABSTRACT

Several countries, including the Democratic Republic of Congo, have experienced the phenomenon of hyperinflation and have suffered terribly from it, as it is a serious problem causing devastating and impoverishing consequences for the country. But to combat a problem, appropriate remedies must be found, and for this, it requires a diagnosis of the afflicted in order to determine the causes of the illness and the appropriate remedies. This is the purpose of this work, which consists of studying the causes of hyperinflation that struck and ruined the Congolese economy from August 1990 to August 2001. It is generated in the DRC by the uncontrolled growth of the money supply, as well as by other factors that contributed to its origin, development, and persistence. Chronologically, the causes of hyperinflation are the measures of Zairianization and radicalization, as well as the looting of 1991 and 1993, the political crisis of the 1990s, the August 1998 war, chronic budget deficits, the disorderly and uncontrolled excess of money issuance, and finally high-denomination banknotes and hyperinflationary expectations.

INTRODUCTION

L'hyperinflation est mal, net de tout avantage et même une catastrophe qui a détruit des économies entières dans le monde et généra la clochardisation de la population.

Au regard de ces méfaits dévastateurs des dirigeants de tous les pays concernés ont dû chercher des stratégies d'éradication de ce phénomène ; mais pour réussir dans un tel combat, il faut d'abord diagnostiquer la situation du pays en crise pour en faire ressortir les causes internes et externes, et alors rechercher les stratégies appropriées susceptibles d'éradiquer les facteurs générateurs de la crise.

C'est justement l'objet de cet article consistant à faciliter la compréhension des facteurs générateurs de l'hyperinflation qui a servi en République Démocratique du Congo de Août 1990 à Août 2001 ; une telle compréhension à son tour facilitera, pour les gouvernants, de trouver des politiques désinflationnistes efficaces et efficientes, facilement crédibles et acceptables par la population consciente des conséquences douloureuses en cas d'échec des politiques gouvernementales.

A cet effet, notre méthode de travail consiste à analyser d'abord les causes de ce phénomène dans les divers pays qui en ont souffert et ensuite et surtout, par nos recherches sur les terrains, nous nous sommes efforcés de trouver les causes profondes imputables à l'hyperinflation congolaise et, cela parce que les causes génératrices ne sont pas les mêmes pour tous les pays, bien que l'hyperinflation, soit essentiellement un phénomène monétaire.

Traditionnellement les causes de l'inflation et ensuite de l'hyperinflation sont expliquées par les théories monétaristes et Keynésienne mais de nos jours sont apparues de nouvelles approches explicatives des facteurs générateurs de l'hyperinflation.

L'hyperinflation au Congo trouve son origine dans cinq types des variables explicatives : les pillages qu'a connus notre pays (facteur économique), la crise politique née du discours politique du Président Mobutu, le 24 Avril 1990 consacrant la démocratisation de la vie politique et le multipartisme ainsi que la guerre d'Août 1998 (facteur politique), la récurrence des déficits budgétaires (facteur financier), l'excès désordonné des émissions monétaires (facteur monétaire) et enfin l'émission des billets à valeur faciale élevée et les anticipations (facteur psychologique).

Ces cinq types de variables explicatives n'agissent pas de façon isolée, elles entretiennent entre elles des interactions faisant de certains facteurs, les variables explicatives des autres variables (expliquées), ayant toute pour résultat la formation des pressions hyperinflationnistes et la flambée des prix.

Ainsi en évitant la reproduction des facteurs générateurs de ce phénomène, propres à l'économie congolaise, les dirigeants de la RDC facilitent la sauvegarde de la stabilité du cadre macroéconomique, l'un des grands outils de la croissance économique.

1. Facteurs économiques : les mesures de Zaïrianisation et de radicalisation ainsi que les pillages de 1991 et 1993

1.1. Les causes économiques lointaines : les mesures de zaïrianisation (1973) et de radicalisation (1974) : destruction de l'outil de production et méfiance des investisseurs.

Dans l'histoire de notre pays les mesures dites de zaïrianisation et de radicalisation constituent la première cause profonde de la catastrophe de l'économie congolaise et c'était réellement des mesures anti – développement. En effet, par la zaïrianisation les dirigeants politiques de l'époque avaient transféré les outils de production de leurs propriétaires qui en avaient l'expertise aux congolais non expérimentés en matière de gestion des entreprises et dont le but était l'enrichissement rapide, à tel point que mêmes les amortissements furent simplement ignorés par les acquéreurs.

En conséquence, ces entreprises commencèrent à fermer leurs portes. En 1974, les dirigeants politiques recoururent à une autre solution, la radicalisation, consistant à transférer la propriété de certaines entreprises de mains des congolais à l'Etat congolais. Ici encore la situation s'empira, l'entreprise publique fut assimilée à une administration publique où les dirigeants ont engagé leurs amis et autres membres de familles sans tenir compte de besoin en personnel de l'entreprise.

En conclusion, les mesures susévoquées ont été à la base de la destruction de la majeure partie de l'outil de production de notre pays et pire encore elles ont créé une forte méfiance chez les investisseurs potentiels tant étrangers (par la zaïrianisation) que nationaux (par la radicalisation).

Dès lors le Congo n'offre plus un climat propice aux investissements économiques et ceci va avoir des répercussions négatives dans l'évolution de l'économie congolaise ; bien que n'étant pas la cause immédiate de l'hyperinflation, les mesures susévoquées ont constitué un facteur lointain de ce phénomène en hypothéquant la croissance de la production intérieure.

1.2. Les causes économiques immédiates : les pillages de Septembre 1991 et Janvier 1993 : destruction de l'outil de production et méfiance des investisseurs.

Comme signalé dans la section suivante, la crise de légitimité et de crédibilité de l'Etat poussa la population à abandonner les activités productives dont l'agriculture comme ce fut le cas au lendemain de l'accession du pays à la souveraineté internationale le 30 Juin 1960, lorsque les congolais, à tort, pensaient que "*Etre indépendant = devenir comme un blanc = ne pas travailler*".

Outre cette mentalité anti-développement, l'effondrement de la production générateur de pressions hyperinflationnistes a été tributaire d'un autre facteur : les pillages de Septembre 1991 et Janvier 1993 qui ont provoqué la destruction de la grande partie de l'appareil de production et la fermeture de plusieurs sociétés.

Cette destruction associée à la peur de nouveaux pillages a entretenu un climat d'incertitude empêchant de nouveaux investissements productifs et on assista dès lors à la régression continuelle des activités réellement productives et au développement sans précédent des activités improductives et spéculatives, tels les placements financiers appelés communément " BINDO ".

Le ralentissement des investissements et la régression économique consécutive sont illustrés par les taux de croissance du PIB négatifs durant toute la période hyperinflationniste.

2. Facteur politique : la crise politique des années 1990

2.1. La crise de légalité et de légitimité

Le désordre socio-politique et économico-financier au Congo résulte de l'effervescence politique au lendemain du discours inattendu du Président de la République le 24 Avril 1990 annonçant la démocratisation de la vie politique et le multipartisme.

Le 24 Avril 1990 en effet, le Président Mobutu proclame la dissolution du MPR en tant que Parti-Etat et son retrait de ce Parti ; or à cette époque, au regard de la constitution en vigueur, le Président du MPR était de droit le Président de la République, et par conséquent, Mobutu n'étant plus Président du MPR il n'était donc plus le Président de la République, c'est le début de la crise de légalité et de légitimité.

De contestation en contestation, le Congo connut à partir de 1993, deux constitutions, deux parlements et deux gouvernements consacrant la bipolarisation de la vie politique du pays, l'opposition et la famille présidentielle.

La crise de légalité conduisit à la crise de légitimité, des institutions politiques mises en place ne rencontrèrent plus l'adhésion populaire. La population, en grande majorité, respecta le mot d'ordre de l'opposition l'invitant à la « désobéissance civile » : refus de payer les impôts et autres taxes qui sont, selon l'opposition, un mode d'enrichissement sans cause des catégories sociales nanties au pouvoir.

La crise de défiance et de crédibilité de l'Etat déboucha alors sur la prolifération des tensions hyperinflationnistes par ses effets néfastes : abandon des activités productives au profit des activités politiques et parasitaires, revendications sans cesse des augmentations des salaires, refus de respecter les obligations fiscales.

Au regard de ces faits, l'hyperinflation congolaise apparaît comme étant le résultat de la mutation douloureuse et violente du système politique monolithique décrié par le peuple vers un système démocratique fondé sur le multipartisme et bénéficiant du consensus populaire.

2.2. La coalition d'intérêts politiques

La variable politique explique aussi le caractère " *auto-entretenu* " de l'hyperinflation par le fait que, comme le dit bien Monsieur Claude SUMATA, « *l'affaiblissement croissant du pouvoir de l'Etat et l'instabilité socio-économique consécutive sont entretenus par les autorités gouvernementales, dans la mesure où elles privilégient les forces sociales qui servent leurs intérêts lors de la répartition des ressources nationales* ». ¹

Ce point de vue est également défendu par KALONJI NTALAJA pour qui la coalition d'intérêts politiques a joué un grand rôle dans la persistance de l'hyperinflation qui a sévi dans notre pays. En effet, « *la coalition d'intérêt politique fonctionnerait comme une industrie, les partis politiques comme des firmes, et les politiques comme des entrepreneurs, à la recherche d'un bénéfice. Pour gouverner et pour assurer sa cohésion, la " coalition politique " a besoin du revenu du " seigneurage " monétaire et donc de la mainmise sur la Banque*

¹ SUMATA C. : L'Economie gangrénée de la RDC, taux de change et dynamique de l'hyperinflation au Congo, Paris, édition L'Harmattan, 2001. Pp 37-38

Centrale, source de production de ce seigneuriage. La " coalition " à donc besoin de la persistance de l'inflation monétaire. Le mécanisme de coalition d'intérêts politiques est fort robuste comme base d'explication de la persistance et de l'aggravation de l'inflation au Zaïre. Une telle coalition dispose d'un mécanisme d'auto – régulation et n'est soumise à aucune sanction d'un " arbitre " extérieur. Dans ce contexte, lutter efficacement contre l'inflation suppose que les gestionnaires se soumettent à un contrôle externe – celui de l'électorat par exemple – et qu'ils n'aient pas de mainmise sur l'Institut d'émission au profit des intérêts partisans ».²

2.3. La guerre d'août 1998

L'éclatement de la guerre en Août 1998 a détruit les effets bénéfiques des mesures d'assainissement financier mises en œuvre en 1997 par les nouvelles autorités du pays (politiques monétaire et budgétaire restrictives). Le pays se trouva à nouveau plongé dans les pressions hyperinflationnistes.

3. Facteur financier : les déficits budgétaires chroniques

L'origine de pressions hyperinflationnistes résulte également de la récurrence des déficits budgétaires occasionnés par l'explosion des dépenses publiques dont les rémunérations de l'administration publique et des opérateurs politiques, contrastant avec la baisse drastique des ressources publiques.

Les déficits budgétaires ont deux sortes de couvertures : le financement non monétaire provenant des emprunts sur le secteur privé intérieur ou du secteur extérieur, et le financement monétaire en provenance du système bancaire national, la Banque Centrale et les banques créatrices de monnaie.

Le financement monétaire, accroît la masse monétaire en circulation et amplifie les pressions hyperinflationnistes. C'est justement ce type de couverture qui a prédominé au Congo, le financement avoisine 100% et provient essentiellement de la Banque Centrale (tableau 1).

² KALONJI NTALAJA, Coalition d'intérêt politiques et persistance de l'hyperinflation au Zaïre, in notes de conjoncture n°27 Août 1996, p. 10

Tableau n°1A : Parallélisme déficits publics et financement monétaire

Année	Déficits public	Financement monétaire	Financement en % du déficit
1989	62062	- 47.949	(77,3)
1990	- 518.227	432.458	83,4
1991	- 22.458.422	22.654.476	100,9
1992	- 701.703.115	683.243.479	97,4
1993	- 11.932.290.054	11.799.683.054	98,8
1994	- 151.591	151.558	100
1995	52.911	- 46.245	(87,4)
1996	- 3.544.496	3.544.447	100
1997	-26.709.297	26.709.250	100
1998	- 251.011	251.011	100
1999	- 2.634.922	2.634.922	100
2000	- 10.540	10.540	100
2001	1.241	- 1241	(100)
2002	23.288	- 23.288	(100)
2003	- 9.233	9.233	100
2004	21.100,6	- 21.100,6	(100)

Nb. Déficit consolidé c-à-d après ajustement statistique.

Source : - Rapports Annuels BCC
 - Condensés d'Informations Statistiques BCC

- De 1970 à 1993 : en millions de Zaïres
- De 1994 à 1997 : en milliard de Nouveaux Zaïres
- A partir de 1998 : en milliers de FC.

Vérification statistique des relations

Du parallélisme entre les déficits publics et le financement monétaire, il en ressort une parfaite corrélation positive entre ces deux variables. En effet, le coefficient de corrélation nous renseigne sur la sensibilité de la variation d'une variable par rapport à une autre. Ce coefficient varie dans un intervalle allant de -1 à 1. Un coefficient de valeur 0,99 comme l'indique le tableau 7 ci-dessous, traduit le fait que les deux variables varient dans le même sens, comme c'est le cas ici (entre les déficits publics et le financement monétaire). En effet, une variation positive ou une augmentation de 99,99% des déficits publics a pour conséquence une augmentation de l'ordre de 99,99% du financement monétaire.

Tableau 1 B : Coefficient de corrélation (r) entre déficit public et financement monétaire

	DEFPUB	FINMON
DEFPUB	1	0.9999995
FINMON	0.9999995	1

Source : Données calculées sur e-views à partir du tableau n°1A.

La puissance explicative d'une variable indépendante sur une variable dépendante est reflétée par le coefficient de détermination R^2 . Dans le cas de nos deux variables, le $R^2 = 99,99\%$, soit 99,99% des variations du financement monétaire sont expliqués par les variations des déficits publics.

Tableau n°2 : Estimation du modèle FINMON et DEFPUB

Dependent Variable: FINMON				
Method: Least Squares				
Date: 10/04/08 Time: 19:54				
Sample(adjusted): 1970 2006				
Included observations: 37 after adjusting endpoints				
Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	-255311.2	297662.5	-0.857721	0.3969
DEFPUB	0.988857	0.000151	6528.058	0.0000
R-squared	0.999999	Mean dependent var		3.39E+08
Adjusted R-squared	0.999999	S.D. dependent var		1.94E+09
S.E. of regression	1782817.	Akaike info criterion		31.67783
Sum squared resid	1.11E+14	Schwarz criterion		31.76490
Log likelihood	-584.0398	F-statistic		42615535
Durbin-Watson stat	2.196800	Prob(F-statistic)		0.000000

Source : Données calculées sur e-views à partir du tableau n°1.

D'où, nous pouvons affirmer valablement qu'il existe un lien étroit entre le déficit public et le financement monétaire : l'augmentation ou la diminution de la première variable entraîne l'augmentation ou la diminution de la deuxième variable.

3.1. De la chute brutale des ressources Publiques.

Depuis 1990, début de la démocratisation de la vie politique du pays, la pression fiscale a chuté brutalement passant d'une pression à deux chiffres à une pression à un chiffre inférieur à 5%, le prélèvement fiscal au Congo était devenu si faible qu'en 1991 et 1992 le déficit public représentait respectivement 260% et 376% des recettes publiques !, comme le démontre le tableau n°3 ci – dessous.

Dès lors le gouvernement a commencé à vivre au-dessus de ses moyens, finançant son déficit budgétaire par le recours aux avances de la Banque Centrale ; celles-ci ont engendré une hyperinflation jamais connue dans l'histoire de notre pays (9.796% en 1994 selon l'IRES).

La chute du prélèvement fiscal, durant la période sous-revue, fut imputable à plusieurs facteurs dont nous pourrions citer les principaux :

a. L'étroitesse et l'amoindrissement de l'assiette fiscale

Des activités de plus en plus nombreuses ont commencé à échapper au fisc en raison du développement de la fraude et de l'évasion fiscale comme si la démocratisation, mal comprise, signifiait l'incivisme fiscal.

Le rapport final de la commission des Finances, Banques, Monnaie et Crédit de la Conférence Nationale Souveraine (Août 1992) signalait ceci : « *L'ampleur de fraude et de*

l'évasion fiscale est telle qu'elle occasionne au trésor un manque à gagner estimé à plus de 60% des recettes fiscales potentielles ». Lorsqu'on sait qu'en 1992 la pression fiscale n'avait pas dépassé 3%, il s'avère que même le pourcentage de 60% était vraiment sous-estimé.

b. La fraude et l'évasion fiscales.

Elles étaient imputables à :

- Une pression fiscale individuelle élevée résultant de l'étroitesse de l'assiette imposable, de nombre réduit des contribuables recensés et du manque de justice fiscale.
- Le développement du secteur informel échappant à la fiscalité.
- La protection dont jouissent les entreprises appartenant aux personnalités politiques.
- Le refus de payer l'impôt de la part de la population en réaction aux détournements impunis des autorités politico-administratives.
- Le trafic d'influence, les injonctions, les interventions intempestives et le retrait des marchandises importées sans paiement des droits et taxes dus.
- Les difficultés de contrôle sur toutes les frontières, d'où facilité de contrebande.
- La complicité des cadres et agents de douane dans la fraude.

c. Les Régimes fiscaux d'exception

Aux causes précédentes relevant du régime général de la fiscalité, il importe de relever également un manque à gagner exorbitant pour le Trésor imputable à l'octroi à de nombreux contribuables des régimes d'exception donnant lieu à d'énormes exonérations exagérées et injustifiées. Normalement les bénéficiaires de ces régimes sont entre autres des investisseurs dans le cadre du code des investissements, des associations religieuses ou philanthropiques. Malheureusement des abus se sont multipliés : des politiciens se sont accordés eux aussi ce régime dérogatoire, leur permettant d'importer sans payer les droits de douane.

3.2. De la croissance démesurée et désordonnée des dépenses publiques

Durant la période de turbulence 1990-2001, le cadre macroéconomique ne fut pas du tout maîtrisé, les prévisions tant des recettes que des dépenses étaient devenues non fiables.

1. le non respect de la chaîne de la dépense et le recours abusif au mécanisme de « débit d'office ».

En matière des dépenses publiques, au terme de la législation et de la réglementation en rapport avec les Finances Publiques (Loi financière), l'exécution des dépenses publiques devait s'effectuer suivant quatre phases, à savoir l'engagement, la liquidation (Ministère du Budget), l'ordonnancement (Ministère des Finances) et le paiement (Banque Centrale) tandis que le document de base à l'origine de cette chaîne de la dépense c'est le bon d'engagement (BDE) accompagné des pièces justificatives.

Cette chaîne de la dépense était conçue de façon à éviter des dérapages tels les gaspillages, les détournements, les dépassements des crédits budgétaires, les déficits imprévus résultant de la gestion laxiste du budget.

Malheureusement cette procédure ne fut pas respectée, les autorités politiques de l'époque ayant préféré d'autres mécanismes tels les procédures d'imputations directes, de mise à disposition de fonds, des ordres de paiements déposés auprès de la Banque Centrale, des

ordres du Président de la République et des lettres du Premier ministre à la Banque Centrale (schéma de débit d'office).

Au regard de ces mécanismes adoptés dans l'intérêt des dirigeants de l'époque, il en est résulté des empiétements, la confusion sur les attributions des organes de la chaîne de la dépense : le ministère du Budget, le ministère des Finances et la Banque Centrale ; ainsi a-t-on pu voir des anomalies suivantes :

- le Ministère du Budget devenu incapable de faire le suivi de l'exécution du budget par manque d'informations.
- le Ministère des Finances refuse d'ordonnancer les dépenses visées par le Ministère du Budget.
- le Ministère des Finances ordonnance sans visa préalable du ministère du Budget.
- la Banque Centrale paie des dépenses non ordonnancées par le Ministère des Finances.

Il s'en est suivi un désordre, mieux un cafouillage dans l'ordonnancement des dépenses publiques ; en voici le témoignage de trois témoins privilégiés :

- Le Rapport final de la commission des Finances, Banques, Monnaie et Crédit (Kinshasa, Août 1992) de la Conférence Nationale Souveraine signale ceci : « ... *En outre, il faudrait relever un trait caractéristique des décaissements relatifs aux pouvoirs publics, à savoir le désordre dans l'ordonnancement des dépenses.*
En effet, alors que le Ministre des Finances exécute le plan de trésorerie mensuel, la Présidence de la République, le Premier Ministre et le Gouverneur de la Banque du Zaïre ordonnent de débiter le Compte Général du Trésor parfois pour les mêmes dépenses ».
- De son côté, NDIANG KABUL, Gouverneur de la Banque Centrale à cette époque, écrira plus tard (en 1999) ceci : « *Dès le mois d'Août 1994 en effet, les engagements en monnaies étrangères, ayant vraisemblablement la prédilection du Ministre des Finances, étaient pris de façon cavalière sans aucun respect de la procédure financière et des ordres de paiements étaient arrogamment donnés à la Banque Centrale, par simples lettres et sans se soucier de l'inexistence de la provision en comptes du Trésor. Par ailleurs, aucune hiérarchisation n'était de mise pour le règlement des dits engagements* »
- Dans son livre, " les dérives d'une gestion prédatrice ", MABI MULUMBA abonde dans le même sens attribuant la gabegie financière à deux facteurs principaux, à savoir :
 - la violation permanente des procédures d'exécution des dépenses publiques

Concrètement, le non-respect du règlement sur la comptabilité publique indiquant la procédure à suivre dans l'exécution de la dépense publique qui comprend quatre phases : l'engagement, la liquidation, l'ordonnancement et le paiement. Le respect de la procédure devait conduire à l'exécution du budget des dépenses conformément à ses prévisions, malheureusement, les deux premières phases ont été carrément occultées dans la plupart des cas.

- La multiplicité des centres d'ordonnancement

En 1994, en violation de la loi financière, la Banque Centrale s'est érigée en un centre d'ordonnancement en faisant débiter le Compte Général du Trésor aux moyens des " Notes du Gouverneur ", des cartons de trésorerie et même suite aux ordres verbaux.

Ces pratiques irrégulières violaient la loi financière qui en son article 33 stipulait que " le Ministre des Finances est le seul ordonnateur général du budget de l'Etat.

2. La mauvaise passation des Marchés Publics

La mauvaise passation des Marchés Publics constitue un autre facteur primordial à la base de la croissance démesurée des dépenses publiques ; les marchés publics sont des contrats conclus par l'Administration Centrale, les entités administratives décentralisées ou des organismes de droit public aux fins de se procurer des fournitures, des services ou pour l'exécution des travaux d'intérêt public.

La législation sur les marchés publics répond à un double objectif, à savoir :

- Garantir à l'Etat l'acquisition des biens et services au meilleur coût par le jeu de la concurrence
- Assurer l'égal accès de tous à la richesse nationale par le jeu de la publicité.

Elle (législation) distingue à cet effet trois modes de passations des marchés publics :

- L'Adjudication publique : mode par lequel toute personne physique ou morale peut présenter ses offres.
- L'Adjudication restreinte : mode par lequel l'Administration a la faculté de n'admettre que les offres des entreprises présentant certaines garanties.
- Le marché de gré à gré : mode par lequel l'Administration choisit librement le contractant dans le strict respect des conditions fixées par la loi.

La Commission des Finances de la CNS et la Cour des Comptes ont toutes relevé des entorses majeures à ce sujet : L'existence des dérogations tant à la réglementation générale qu'aux modes de passation des marchés, créant des entorses au libre jeu de la concurrence. « Tous les marchés passés au cours de la période 1990 à 1996 ont été réalisés de gré à gré, ... » pire, il a été noté une absence de sanctions contre les adjudicataires défaillants, ce qui les encourageait à saigner davantage le Trésor Public.

Tableau n°3 : Evolution des Finances Publiques Congolaises

Année	Recettes Publiques	Dépenses Publiques	Déficit	Déficit en % des recettes
1989	484.035,9	421.973,9	62.062	(13)
1990	823.564	1.341.791	- 518.227	63
1991	8.639.351	32.535.382	- 22.458.422	260
1992	170.080.105	808.805.150	- 638.725.045	376
1993	3.312.994.000	14.066.669.475	- 10.753.675.475	325
1994	208.382	374.795	- 160.413	80
1995	3.296.760	3.288.684	8.076	(0,24)
1996	32.779.397	33.713.109	- 933.712	3
1997	72.662.014	78.953.616	- 6.291.602	7
1998	802,20	1.085,97	- 283,75	35
1999	3.165,81	6.057,36	- 2.891,55	91
2000	17.419,4	29.405,04	- 11.985,64	67
2001	148.551,29	149.348,27	- 796,98	0,5

2002	297.200,98	279.593,07	17.607,9	(6)
2003	445.225,4	456.444,5	- 11.219,1	3
2004	306.024,9	335.230,2	-29.205,3	9,5

Nb. Déficit avant l'ajustement statistique, ce qui explique des différences éventuelles avec les déficits du tableau 1A.

Source - Rapports Annuels BCC
 - Condensés d'Informations Statistiques BCC
 - 1970 à 1993 : En millions de Zaïre
 - 1994 à 1997 : En millions de ZRN
 - A partir de 1998 : En millions de CDF

Le Tableau ci-dessus illustre l'ampleur de la gabegie financière durant la période 1990-1996 : le déficit budgétaire atteint et dépasse même 100% du total des recettes publiques, atteignant 260% en 1991, 376% en 1992 et 325% en 1993 !

4. Facteur monétaire : Excès désordonné et incontrôlé des émissions monétaires

Dans le développement précédent, nous avons vu comment le désordre des Finances Publiques et la course effrénée des opérateurs politiques vers un enrichissement sans cause ont occasionné des déficits budgétaires monstrueux; ceux-ci n'auraient pas eu d'impact sur les tensions hyperinflationnistes si leur couverture était venue soit d'un financement extérieur, soit des emprunts intérieurs sur le secteur privé.

Dans le cas de notre pays malheureusement, les déficits budgétaires ont été financés à près de 100% par les avances de la Banque Centrale. Ainsi, la gabegie des Finances Publiques a donné naissance à la gabegie des émissions monétaires, génératrice des tensions hyperinflationnistes.

4.1. Le dépassement du plafond légal en matière des avances de la Banque Centrale au Gouvernement.

Conformément à ses statuts, le montant total des avances de la Banque Centrale à l'Etat ne pouvait dépasser 15% des recettes fiscales moyennes calculées sur la base des trois derniers exercices.

Durant la période sous revue, et comme l'a illustré le tableau précédent, le financement monétaire du déficit budgétaire a dépassé largement 15% pour atteindre 376% des recettes en 1992 !, les statuts de la Banque Centrale ont été purement ignorés.

4.2. La multiplicité des centres d'émissions monétaires.

" La multiplicité des centres d'ordonnancement " dans le domaine des Finances Publiques (Président de la République, Primature, Ministère des Finances, Banque Centrale) avait son corollaire en matière de gestion monétaire, à savoir " la multiplicité des centres d'émissions monétaires" : la Banque Centrale et des dirigeants politiques.

5. Facteur psychologique : Billets à valeur faciale élevée et anticipations hyperinflationnistes.

Il est indéniable comme nous l'avons vu que l'hyperinflation est avant tout un phénomène monétaire, la hausse des prix initiale est due à une création monétaire excessive, mais par la suite l'inflation cumulative et le passage à l'hyperinflation sont produits par les variations de la demande de monnaie et les anticipations jouent un rôle important dans ce processus hyperinflationniste qu'elles vont accélérer de deux manières :

- Tout d'abord, durant le processus d'hyperinflation, les anticipations ont des spécificités : les agents économiques, tout en tenant compte de l'inflation passée, auront tendance, au fur et à mesure du processus d'hyperinflation, à anticiper un mouvement de hausse des prix plus important que la simple reproduction du passé.
- Ensuite ces anticipations produisent des effets négatifs : les agents économiques perdent leur crédibilité aux politiques économiques.

Par ailleurs, l'émission et la mise en circulation des billets de banque à valeur faciale élevée n'est pas forcément synonyme de création monétaire, il peut s'agir d'un simple changement des signes monétaires, les coupures à valeur faciale élevée remplaçant en circulation celles à faible valeur faciale ou impropres à la circulation, de telle sorte que la masse monétaire peut rester inchangée et les prix stables, *ceteris paribus*.

Malheureusement, au Congo, la mise en circulation des billets de banque à valeur faciale élevée était toujours accompagnée d'une forte création monétaire débouchant sur les tensions hyperinflationnistes et la flambée générale des prix ; cela est resté enraciné dans la mémoire du public.

Ainsi durant la période, toute émission de coupures à valeur faciale élevée par la Banque Centrale, officiellement pour amoindrir les frais d'impression des billets et par ricochet améliorer le compte d'exploitation de l'Institut d'Emission, n'a fait qu'exacerber les anticipations hyperinflationnistes et la hausse vertigineuse des prix.

En voici le témoignage fourni par KABUYA KALALA et MATATA PONYO dans leur ouvrage « L'espace Monétaire Kasaïen »³.

« ... pourtant la politique d'élévation de la valeur faciale des billets fut vite décriée par la population au motif que les grosses coupures étaient inflationnistes. Bien que la Banque Centrale s'en défendit, les agents économiques, avaient, eux, une autre lecture des faits.

Au fil des années, ils avaient appris à se prémunir contre la dégradation de leur pouvoir d'achat en essayant d'anticiper au mieux le taux d'inflation. Or il est bien connu que les anticipations se nourrissent de souvenirs, c'est-à-dire qu'elles sont fondées sur l'expérience vécue. Ainsi, le taux d'inflation anticipé par les agents économiques était fonction de ce qu'avait été l'inflation dans un passé récent. Dans ce domaine ils avaient aussi appris à associer des vibrations des prix aux augmentations de la masse monétaire.

Pendant toute la période sous analyse, la Banque a précisément poursuivi une politique d'expansion monétaire effrénée, qui s'est opérée essentiellement par la mise en circulation successive des billets à grande dénomination. Dès lors, aux yeux du public, l'élévation répétée de la valeur faciale des billets, outre qu'elle suggérait une forte expansion de la masse monétaire, annonçait à coup sûr l'aggravation de l'inflation ».

Le public ne s'était pas trompé dans ses calculs : durant la période sous examen, 1990-2001, le taux d'inflation est passé de deux à quatre chiffres de 1991 à 1993, cinq chiffres en 1994 consécutivement à l'expansion monétaire qui était, elle aussi, passé de deux à quatre chiffres de 1991 à 1993, cinq chiffres en 1994 ; en clair, les grosses coupures mises en circulation étaient accompagnées d'une forte création monétaire génératrice de tensions hyperinflationnistes et de la hausse générale des prix.

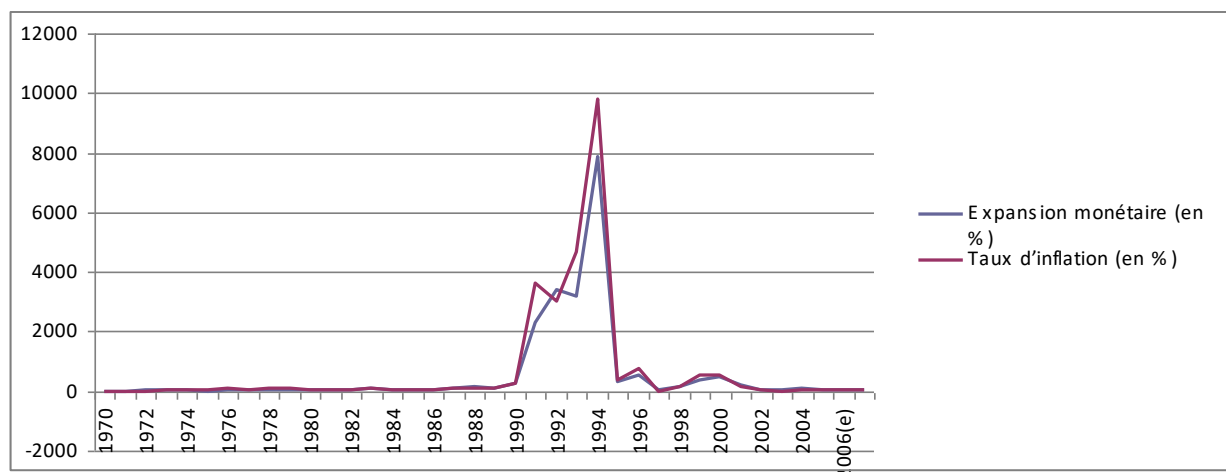
³ KABUYA KALALA & MATATA MPONYO : L'Espace monétaire Kasaïen, Paris, édition ESIMON, 1999, p 62

Tableau 4 : Evolution de la masse monétaire, de l'inflation et du PIB

Année	Expansion monétaire (en %)	Taux d'inflation (en %)	Taux de croissance du PIB (en %)
1970	7,7	6,7	10,2
1971	8,14	6,3	6,8
1972	22,8	14,7	0,2
1973	37,9	15,4	8,1
1974	31,5	28,9	4,9
1975	8,7	43	5,2
1976	41	77,7	5
1977	59,3	61,1	0,8
1978	53,8	49,8	-5,3
1979	15,4	125	0,3
1980	66,1	47,2	2,4
1981	37,1	39,2	2,9
1982	64,7	38,4	-3
1983	74,6	72,9	1,31
1984	34,2	49,3	2,7
1985	27,3	23,8	0,5
1986	58,8	47,7	4,7
1987	96,7	90,4	2,7
1988	127,5	82,4	0,6
1989	96,9	104	- 1,4
1990	233	233	- 6,6
1991	2.297,8	3641	- 8,4
1992	3.425	2989,6	- 10,5
1993	3.175,8	4651,7	- 13,5
1994	7.878,8	9796,9	- 3,9
1995	313,7	370	0,7
1996	534,9	752	- 1,1
1997	51,9	13,7	- 5,4
1998	157,8	134,8	- 1,7
1999	363,3	483,7	- 4,3
2000	501,7	511,2	- 6,9
2001	227,5	135,1	- 2,1
2002	28	20,3	3,5
2003	31,7	10	5,8
2004	70,8	31,7	6,6

Source : - Rapports annuels BCC
- Condensés d'Informations Statistiques BCC

Graphique n°1 : Expansion monétaire et Taux d'inflation



CONCLUSION

L'hyperinflation, depuis 1990, est l'un des problèmes majeurs de l'économie congolaise. La littérature sur les récentes crises économiques ne manque pas de citer l'hyperinflation qui a sévi au Congo, actuelle RDC, d'Août 1990 à Août 2001.

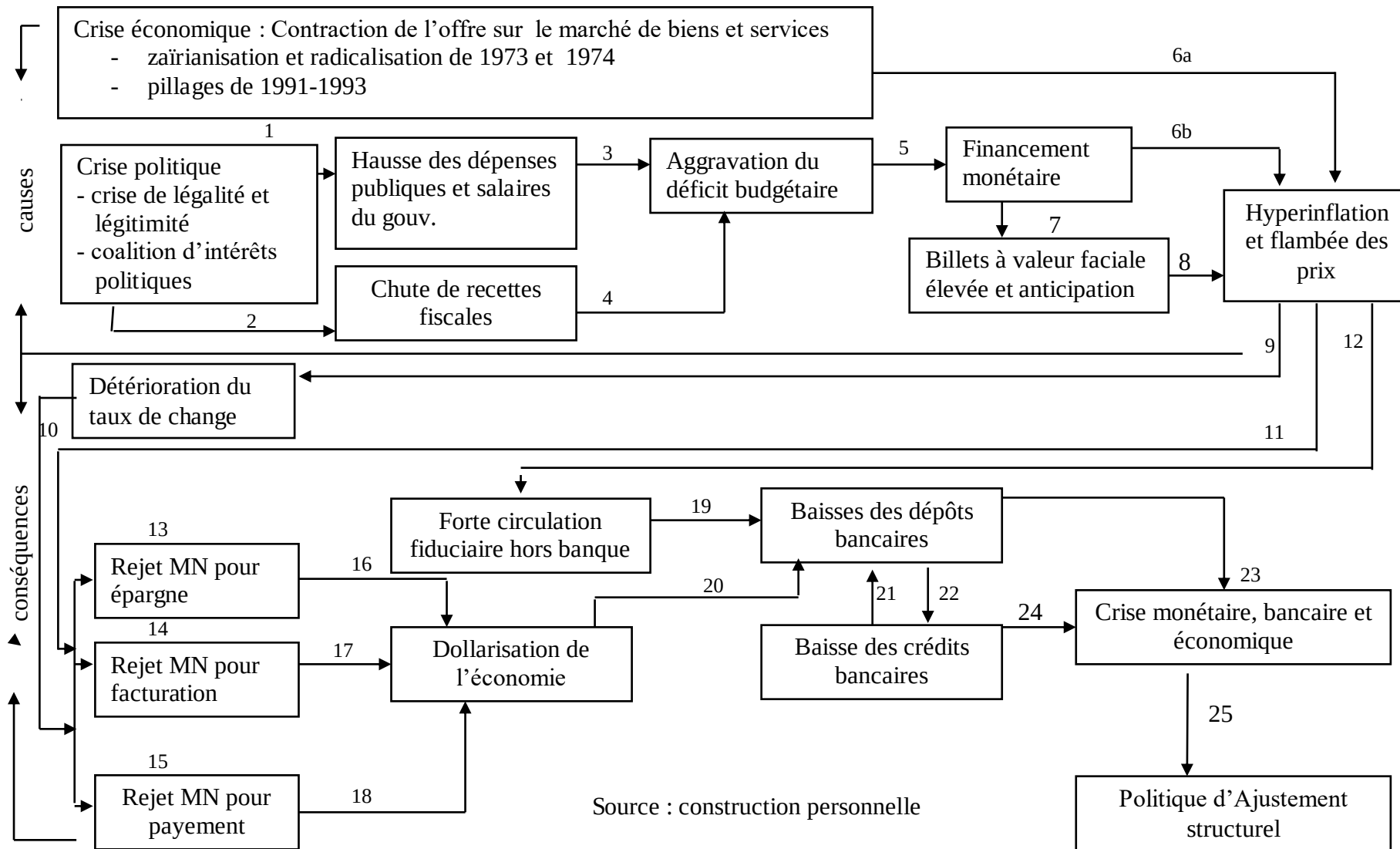
L'hyperinflation au Congo est donc devenue un cas d'école, les non-résidents pourraient donc nous poser la question à nous congolais (ou résidents congolais) sur ses causes, c'est l'objet du présent travail qui consiste à expliciter les facteurs générateurs de ce phénomène.

Pour répondre à cette question et satisfaire le souci des gouvernants et gouvernés, il ne suffit pas de citer toutes les causes à la base de la hausse générale des prix dans le monde, il faut énumérer concrètement, les causes correspondant aux facteurs générateurs de l'hyperinflation congolaise. Cela a impliqué nos recherches sur le terrain congolais et nous a permis de détecter les causes imputables à la dynamique du phénomène d'hyperinflation dans notre pays.

L'hyperinflation congolaise trouve ses origines dans cinq types des variables explicatives : les pillages qu'a connus notre pays (facteur économique), la crise politique née du discours politique du Président Mobutu le 24 Avril 1990 consacrant la démocratisation de la vie politique et le multipartisme, la coalition d'intérêts politiques ainsi que la guerre d'août 1998 (facteur politique), la récurrence des déficits budgétaires (facteur financier), l'excès désordonné des émissions monétaires (facteur monétaire) et enfin l'émission des billets à valeur faciale élevée et les anticipations (facteur psychologique).

Ces cinq types de variables explicatives n'agissent pas de façon isolée, elles entretiennent entre elles des interactions faisant de certains facteurs, les variables explicatives des autres variables (expliquées), ayant toutes pour résultat la formation des pressions hyperinflationnistes, la flambée généralisée des prix, la dollarisation l'économie et la crise frappant tous les cinq secteurs de l'économie nationale

Annexe 1 : Schéma de l'hyperinflation au Congo



BIBLIOGRAPHIE

A. OUVRAGES

1. SALAMA P. et VALIER J. : L'économie gangrenée, Paris, édition la Découverte 1990
2. SIAENS ALAIN : Monnaie et finance, Bruxelles, édition A. De Boeck 1981
3. SUMATA C. : L'économie parallèle de la RDC, taux de change et dynamique de l'hyperinflation au Congo, Paris, édition L'Harmattan, 2001.

B. ARTICLES

4. BEAUGRAND P. : Zaïre's Hyperinflation, 1990 – 96, International Monetary Fund 1997.
5. KALONJI NTALAJA : Coalition d'intérêt politiques et persistance de l'hyperinflation au Zaïre, in notes de conjoncture n° 27 Août 1996.
6. KASONGO MUNGANGA : Tentatives de stabilisation économique au Zaïre, in Afrique et développement n° 2/3, Dakar 1979.
7. KASONGO MUNGANGA : Tentatives de stabilisation économique au Zaïre in lettre mensuelle IRES, Kinshasa 1980.
8. LOLO MASSY : L'enracinement de l'hyperinflation, in notes de conjoncture n° 27 Août 1996.
9. KABUYA KALALA FRANÇOIS et MATATA PONYO : L'espace monétaire Kasaiën, Paris, édition E. SIMON 1999.
10. NGONGA NZINGA V. et MUSUSA ULIMWENGU J. : Persistance de la dollarisation au Congo-Kinshasa : Manifestation de la complémentarité et/ou de la substitution monétaire ? in cahiers économiques et sociaux, n° 1 Avril 1999.

C. THESES ET COURS

11. BOFOYA KOMBA Beaujolais, : Relation seigneurage-inflation dans une économie dollarisée (le cas de la RDC), Thèse de doctorat, Kinshasa, novembre 2006.
12. KABUYA KALALA : Macroéconomie : 1^{ère} licence Economie, Unikin et Université de Mbuji-Mayi, 2000.

D. DOCUMENTS OFFICIELS

13. Programme Intérimaire Renforcé du Gouvernement, Mai 2001.
14. Programme Economique du Gouvernement, Août 2005.